La condamnation à perpétuité d'Hissène Habré confirmée en appel

@rib News,Â 27/04/2017Â â€“ SourceÂ Reuters La condamnation Ã la prison Ã perpÃ©tuitÃ© de l'ancien prÃ©sident tchadie HissÃ¨ne HabrÃ© (photo) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanitÃ© a Ã©tÃ© confirmÃ©e en appel, a annoncÃ© jeudi prÃ©sident de la Chambre d'assises d'appel Ã Dakar. HissÃ¨ne HabrÃ©, 74 ans, a Ã©tÃ© condamnÃ© en mai 2016 pour avoi ordonnÃ© l'assassinat de milliers d'opposants, des viols et des tortures par les Chambres africaines extraordinaires (CAE), le tribunal spÃ©cial mis en place par l'Union africaine et le SÃ©nÃ©gal, oÃ¹ l'ancien dirigeant tchadien, renversÃ© en 1990 par un coup d'Etat, vivait en exil.

Ses avocats avaient fait appel de sa condamnation, la jugeant trop sÃ©vÃ¨re. Le jugement rendu jeudi, qui est dÃ©finitif, porte un point final Ã 17 annÃ©es de bataille judiciaire menÃ©e par des groupes de dÃ©fense des droits de l'homme et des victimes du rÃ©gime de HissÃ¨ne HabrÃ©, qui avait bÃ©nÃ©ficiÃ© dans les annÃ©es 1980 du soutien des pays occidentaux, notamment de la France, dans sa guerre contre la Libye. Une dizaine de victimes prÃ©sentes au tribunal ont explosÃ© de joie Ã la lecture du verdict par le magistrat malien Wafi Ougayede. "Notre patience a Ã©tÃ© rÃ©compensÃ©e. Un dictateur ne sera plus jamais autorisÃ© Ã commettre des atrocitÃ©s et Ã Ã©chapper Ã la justice", a commentÃ© ClÃ©ment Abaifouta.